



HAL
open science

Les élèves de l'École du génie de Mézières et leurs territoires au XVIIIe siècle

Sébastien Pautet

► **To cite this version:**

Sébastien Pautet. Les élèves de l'École du génie de Mézières et leurs territoires au XVIIIe siècle. Encyclo. Revue de l'école doctorale Sciences des Sociétés ED 624, 2013, 2, p. 81-99. hal-00783949

HAL Id: hal-00783949

<https://u-paris.hal.science/hal-00783949v1>

Submitted on 2 Feb 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Encyclo

Revue de l'école doctorale ED 382

Économies

Pensée critique

Espaces

Politique

Sociétés

Pratiques sociales

Civilisations

SÉBASTIEN PAUTET*

LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DU GÉNIE DE MÉZIÈRES ET LEURS TERRITOIRES AU XVIII^e SIÈCLE

Au sein de la jeunesse d'Ancien Régime, les étudiants forment un groupe très minoritaire. Souvent issus de la noblesse ou de la grande bourgeoisie, ces jeunes gens grandissent au XVIII^e siècle dans une société où une élite se reproduit de façon héréditaire, et dans laquelle la scolarité joue un rôle important à cet effet¹.

À Mézières, modeste place des Ardennes où sont formés les ingénieurs militaires au sein de la célèbre École du génie entre 1748 et 1793², les élèves n'échappent pas à cette règle. Ils constituent une petite élite scolaire et sociale d'une dizaine ou d'une vingtaine d'élèves rassemblés en promotion et destinés à intégrer le corps du génie qui associe le « renom intellectuel » des ingénieurs au « prestige d'une carrière scientifique »³. Strictement encadrés par l'état-major de l'école, surveillés par un réseau de protection mis en place par leurs familles, engagés dans une formation intellectuelle et professionnelle exigeante, les étudiants font l'apprentissage de la reproduction sociale et l'acquisition d'un statut élitaire.

Cependant, l'École du génie n'est pas une simple courroie de transmission pour la reproduction des élites et, à y regarder de plus près, la scolarité des élèves forme un processus plus complexe de construction des identités et des sociabilités, d'appropriation des normes sociales et d'épanouissement individuel, de mise à distance de l'autorité. La jeunesse est aussi un temps

* École Normale Supérieure de Lyon, Histoire moderne et contemporaine

¹ Yolande Cohen, table ronde « enjeux transversaux », dans Christine Bouneau, Caroline Le Mao dir., *Jeunesse(s) et élites. Des rapports paradoxaux en Europe de l'Ancien régime à nos jours*, Rennes, PUR, 2009, p. 355-368.

² L'École est bien connue des historiens de l'enseignement d'Ancien Régime. Sont à retenir en particulier les travaux de René Taton, Anne Blanchard, Bruno Belhoste (cf. *infra*) et Roger Chartier (« Un recrutement scolaire au XVIII^e siècle : l'École royale du Génie de Mézières », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome XX, 1973, p. 353-375). Elle est créée une année après l'École des Ponts et Chaussées dont elle se démarque par le recrutement, le niveau des savoirs exigés des étudiants et les exercices pratiqués (Antoine Picon, *L'invention de l'ingénieur moderne : l'École des Ponts et Chaussées (1747-1851)*, Paris, Presses de l'ENPC, 1992 et Bruno Belhoste, Antoine Picon et Joël Sakarovitch, « Les exercices dans les écoles d'ingénieurs sous l'Ancien Régime et la Révolution », *Histoire de l'éducation*, n° 46, 1990, p. 53-109) et servira de modèle à l'École polytechnique fondée en 1794 (Bruno Belhoste, « Les origines de l'École polytechnique. Des anciennes écoles d'ingénieurs à l'École centrale des Travaux publics », *Histoire de l'éducation*, n° 42, mai 1989, p. 13-53)

³ Anne Blanchard, *Les Ingénieurs du « Roy » de Louis XV à Louis XVI. Étude du corps des fortifications*, Montpellier, Université Paul Valéry, 1979, p. 238.

d'émancipation et de découverte de certaines libertés, les années passées à Mézières sont l'occasion de faire jeunesse, de « faire le garçon »⁴.

Une approche originale et géographique⁵ des lieux de vie et de formation des élèves est à ce titre, très instructive pour mettre en valeur la manière dont ces jeunes aristocrates mettent à profit les espaces au service de leur légitimité sociale et de leurs besoins. Les exigences de la formation, les envies de liberté, la volonté d'acquérir un statut social spécifique s'impriment sur la géographie de Mézières, de Charleville et de leurs alentours. Des territoires se dessinent, que les élèves s'approprient et auxquels ils assignent par défaut ou de leur propre chef des fonctions et des usages devant servir leurs intérêts.

Dans cette perspective spatiale et sociale, nous allons d'abord dresser le portrait de la rivalité qui oppose Charleville à Mézières avant de nous intéresser au territoire contrôlé par l'autorité scolaire, puis au territoire des ingénieurs et enfin à celui de la jeunesse⁶.

⁴ Archives de la Bibliothèque centrale de l'École polytechnique, Ressources historiques [ensuite BCXRH], V2 166/B : Ferdinand-Ernest-Alexandre, comte de Bony de la Vergne, *Anecdotes, bons mots, saillies, balourdises, excentricités, événements singuliers, avec quelques souvenirs de l'École du Génie de Mézières, à l'usage des rieurs de bon aloi, Par le Comte de B. d. I. V., a C. d. G., auteur d'un voyage en suisse, etc.*, Metz, Dembour et Gangel, 1843 (seconde édition), p. 499.

⁵ Notre étude s'inscrit dans le cadre du « *spatial turn* » pris par l'histoire des savoirs ces dernières années (David Livingstone, *Putting Science in its Place. Geographies of Scientific Knowledge*, Chicago, The University of Chicago Press, 2003 ; Charles W. Withers, *Placing the Enlightenment. Thinking Geographically about the Age of Reason*, Chicago, The University of Chicago Press, 2007) et s'inscrit en particulier dans le sillage des travaux sur les « lieux de savoirs » menés sous la direction de Christian Jacob (*Les Lieux de savoir. Espaces et communautés*, Paris, A. Michel, 2007) ainsi que sur la « géographie des savoirs » de Jean-Marc Besse (« Approches spatiales dans l'histoire des sciences et des arts », *Espace géographique*, n° 3, 2010, p. 211-224).

⁶ Sur la vie à l'École du génie de Mézières, nous possédons par les archives de la Bibliothèque centrale de l'École polytechnique des inventaires des instruments et ouvrages utilisés à Mézières, des comptes et mémoires d'élèves, des travaux d'élèves, des manuels d'enseignement ; les documents administratifs relatifs à l'École sont conservés au SHD de Vincennes (en particulier 1 VO 11 à 27) ainsi qu'un récit de voyage d'un élève anonyme rédigé dans les années 1760 (1 M 1050) ; les archives départementales des Ardennes ont également conservé des correspondances, plans, documents ponctuels sur l'École malgré la destruction d'une grande partie des fonds durant les deux guerres mondiales (notamment archives judiciaires). Notre étude s'appuie en particulier sur deux égodocuments extrêmement riches. Le premier est un journal rapportant chaque jour de l'année 1756 les activités de son auteur Rigobert Bourgeois (1739-1759), fils d'un arpenteur royal établi à Mézières, admis à l'École du génie en 1756 (AD Ardennes, 1j110 : Rigobert Bourgeois, *Mémoire de ce qui s'est passé chaque jour de la présente année 1756*). Il s'agit d'une suite de courtes notes factuelles donnant à voir un espace « intime », familial, revu à travers les yeux de l'ingénieur. Le second, écrit sous la Monarchie de juillet, prend la forme de mémoires de l'ancien étudiant Ferdinand-Ernest-Alexandre de Bony de la Vergne (1769-1845), noble appartenant à une famille d'ingénieur, admis à Mézières vers 1789 (cf. *supra*). Contrairement au journal de notes de Rigobert Bourgeois, il s'agit ici d'un récit construit sur la vie des étudiants de Mézières qui témoigne d'un très fort esprit de corps autant que d'une volonté de construire une « légende officielle » de l'École (ce que souligne Bruno Belhoste à propos de ses sources sur l'École Polytechnique) : mise en avant des rites étudiants, de l'harmonie des relations entre élèves, professeurs et personnel encadrant, défense du caractère nobiliaire de l'établissement, idéalisation d'un mode de vie. On notera que la comparaison de ces deux égodocuments, qui rapportent des événements datés respectivement au début et à la fin de la période d'existence de l'École, met en lumière une évolution des sociabilités et rites des élèves dans une école réservé de plus en plus, surtout à partir de 1777-1781 aux enfants de la noblesse (comme l'a montré Roger Chartier).

Charleville et Mézières : un espace bipolaire

Mézières, pour les élèves ayant préparé le concours dans les pensions parisiennes, n'a pas le faste de Paris avec ses « sept cent milles âmes, vingt-trois mille maisons », ses « hôtels magnifiques », ses « palais superbes », ses « cinquante-trois couvents d'hommes, soixante-dix de femmes »⁷. Entre 1748 et 1789, c'est une modeste place en travaux, d'environ quatre mille habitants, « assez mal bâtie »⁸, en permanente concurrence avec sa voisine et rivale, Charleville. La bipolarité du territoire carolomacérien offre des ressources qui expliquent que les élèves établissent facilement une spécialisation et une sélection des espaces en fonction de leurs activités⁹.

Mézières n'a pas toujours été cette triste cité enserrée dans ses murailles. Probablement apparue au X^e siècle, cette ville, « située en partie sur une colline et en partie dans un vallon dont la Meuse fait une presque île »¹⁰, comme le rappelle l'ancien élève de l'École du génie Ferdinand-Ernest-Alexandre de Bony de la Vergne (1769-v1845), a longtemps pu profiter de sa situation avantageuse.

Au bas Moyen Âge, elle est une importante place de commerce : passage de l'eau à la terre pour les marchandises, circulation des vins de Champagne et de Bourgogne, métallurgie et artisanat. Elle est parsemée, au début du XVI^e siècle, de nombreux ateliers de draperie, de tissage, de cuir (favorisés par l'eau de la Meuse et les écorces des chênes de la forêt des Ardennes), et accueille forgerons, chaudronniers, serruriers et potiers d'étain. Ce développement économique s'accompagne de la venue de boulangers, bouchers, brasseurs, ciriers, pelletiers, bonnetiers, chapeliers, orfèvres ainsi que de banquiers lombards. Mézières, qui possède près de six mille habitants, est alors à son apogée.

Son déclin débute au XVI^e siècle avec la victoire de 1521 du chevalier Bayard contre les armées de Charles Quint qui entraîne la fortification de la ville. Fragilisée par sa militarisation (administration par l'État royal, construction de tours et ouvrages de fortification qui freineront par la suite l'expansion de la ville et son commerce), la vie économique de la cité est progressivement asphyxiée par les guerres de religion, les alliances malheureuses, la perte des deux tiers des habitants ayant fuit la peste de 1578 et surtout

⁷ Le chevalier de Jaucourt (*Encyclopédie*, 1765) cité dans Jean et Nicole Dhombres, *Lazare Carnot*, Paris, Fayard, 1997, p. 63.

⁸ BCXRH, V2/166 B : Bony de la Vergne, *Anecdotes, ..., op. cit.*, p. 487.

⁹ La majorité des informations concernant l'histoire et la géographie de Charleville et Mézières est issue de l'ouvrage dirigé par Michel Cart, *Charleville-Mézières*, Paris, Bonneton, 1991, ainsi que de plusieurs guides de voyageurs du XIX^e siècle : Louis-Marie Prudhomme, « Mézières », dans *Dictionnaire universel, géographique, statistique, historique et politique de la France*, Paris, Laporte, 1804 ; Abel Hugo, *France pittoresque ou Description pittoresque, topographique et statistique des départements et colonies de la France...*, Paris, Delloye, 1835 ; Girault de Saint-Fargeau, *Guide pittoresque, portatif et complet du voyageur en France : contenant les relais de poste, dont la distance a été convertie en kilomètres, et la description des villes, bourgs, villages...*, Paris, F. Didot frères, 1842.

¹⁰ BCXRH, V2/166 B : Bony de la Vergne, *Anecdotes, ..., op. cit.*, p. 487.

la construction en 1591 de la citadelle de Mézières sous l'impulsion de la Ligue de Champagne¹¹.

À la fin du XVII^e siècle, le bilan du déclin est sans appel et se maintient en l'état durant le XVIII^e siècle : des échevins notent en 1660 que seules cinq des trente-cinq auberges qui existaient autrefois à Mézières existent encore, deux tanneries sur cinquante, plus aucun brasseur, que l'habitat se dégrade, que les trois quarts de la ville sont déserts, que le logement des troupes de passage est un fardeau pour la population et que les foires qui, jadis, faisaient la gloire de la ville ont disparu, emportées par un commerce qui se fait désormais à Charleville¹².

Lorsque s'achève le Grand Siècle, la population vit désormais de la garnison, dans une place perpétuellement en travaux. La Mézières des élèves-ingénieurs du XVIII^e siècle, enserrée entre ses tours et ses fortifications, n'est plus la ville dynamique et prospère des siècles précédents ; sa silhouette embrumée et mélancolique contraste de plus en plus avec celle, brillante, de Charleville.

De l'autre côté de la Meuse, les étudiants trouvent en effet au XVIII^e siècle le faste et les distractions qui manquent à Mézières. Charleville, décrite par un ancien élève de l'École du génie comme « mieux bâtie et plus peuplée que Mézières »¹³ est le fruit de la volonté de Charles de Gonzague, gouverneur de Champagne et de Brie et comte de Nevers, qui décide en 1606 la construction d'une ville fastueuse à l'esthétique globale somptueuse digne de son rang.

« Ville nouvelle » du premier tiers du XVII^e siècle qui profite de l'essor économique ayant suivi les sombres années des guerres de religion, Charleville est construite entre 1610 et 1627 selon un plan en damier autour d'une « belle et grande place entourée d'arcades, avec une fontaine au milieu »¹⁴. On y trouve des constructions classiques en briques et en pierres provenant des carrières de Romery de Dom et du Theux qui leur confèrent une couleur ocre. La Meuse est également mise en valeur afin de pouvoir « très commodément et en peu de temps aller et traffiquer es villes de Dinan, Namur, Maestricht, Grave, Dordrecht, Amsterdam et autres lieux maritimes »¹⁵.

La ville se peuple rapidement grâce à la mise en place d'un droit d'asile qui accorde une protection à ceux qui demandent le droit d'être bourgeois de Charleville jusqu'en 1708 ainsi que des privilèges et des aides pour les personnes dont le métier ou le renom peuvent œuvrer pour la cité.

¹¹ La citadelle de Mézières est conservée par Henri IV en 1606 contre l'avis des habitants, renforcée entre 1620 et 1655, augmentée de casernes dans le cours du XVII^e siècle.

¹² Lettre de plaintes et récriminations des échevins au roi (1660) retranscrite dans M. Cart dir., *Charleville-Mézières, op. cit.*, p. 82.

¹³ BCXRH, V2/166 B : Bony de la Vergne, *Anecdotes, ..., op. cit.* p. 488.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ Lettre patente du duc Charles de Gonzague de 1610 citée dans M. Cart dir., *Charleville-Mézières, op. cit.*, p. 75.

En 1699, le nombre d'habitants dépasse déjà celui de Mézières avec plus de 4 200 âmes. Les ordres religieux s'installent à Charleville, les jésuites y fondent un collège dès 1622, tandis que la forteresse construite en 1612 en haut du Mont Olympe, dominant la ville, symbolise la puissance de la cité, de sa population, de ses princes. Une peinture anonyme, réalisée à la fin du XVII^e siècle, conservée aux archives départementales des Ardennes, traduit très nettement, par la hiérarchie géographique qu'impose la vue en perspective, cette domination d'une rive de la Meuse sur l'autre.

En 1680, Charleville est réduite en bailliage par Louis XIV (la citadelle du Mont Olympe est détruite pour entériner la cassation de la cour souveraine d'Arches). Bien que le gouvernement de Charleville passe à Mézières, la ville continue de croître et de prospérer à la fin du XVII^e siècle. Certes plus petite que Reims ou Sedan, elle possède plus de 6 300 habitants vers 1750 et s'affirme face à Mézières. Outre une « manufacture d'armes qui a une grande réputation »¹⁶, la ville concentre les salles de spectacles, les auberges, les cabarets, les salles de bal, et possède une population de « familles étrangères, anglaises et hollandaises qui augmentent les charmes d'une belle société »¹⁷.

Les disparités sont donc éclatantes de part et d'autre de la Meuse lorsque s'ouvrent, en 1748, les portes de l'École du génie. Mézières la délaissée et Charleville l'attrayante se livrent à une rivalité qui, sans entraver le cours de la vie carolomacérienne, impose aux élèves ingénieurs une mobilité certaine et une répartition de leurs activités.

Cet espace urbain bipolaire tient une place importante dans le temps du séjour passé par les élèves dans les Ardennes. Il n'est pas étonnant que les anciens élèves Rigobert Bourgeois (1739-1759) et le comte de Bony de la Vergne (1769-v.1845) débute chacun le récit de leurs études par le panorama de cet espace où se brassent de multiples activités mais aussi populations ou groupes sociaux par rapport auxquels ils ont à se distinguer ou bien à tenter de s'agréger, durant les deux ou trois années de leur formation à Mézières. Dans leurs écrits, pas un mot n'est dit sur les enseignements ou les professeurs, sauf pour souligner leur renommée. Leur récit se perd dans les rues qui bordent l'établissement et dans celles de Charleville, là où se porte l'intérêt social de ces jeunes gens¹⁸.

L'historiographie de l'École du génie n'a jamais souligné l'importance de la relation qui lie l'institution scolaire et ses élèves à leur environnement urbain – non seulement macérien mais encore carolopolitain. S'intéresser

¹⁶ *Ibid.*, p. 489. Voir à titre de comparaison l'étude de la manufacture d'armes de Saint-Etienne réalisée par Ken Alder, *Engineering the Revolution. Arms and Enlightenment in France, 1763-1815*, Princeton, Princeton University Press, 1 997.

¹⁷ *Ibid.*, p. 441.

¹⁸ Lawrence Stone rappelait en 1974 que si les maîtres estiment que l'important pour les étudiants est ce qui se passe en classe et à la bibliothèque, il n'en va pas de même pour les intéressés dont la vie sociale et intellectuelle se déroule ailleurs et se nourrit de leurs initiatives privées, individuelles et collectives (Stone Lawrence éd., *The University in Society*, vol. 1 : *Oxford and Cambridge, from the 14th to the Early 19th Century*, Princeton ? Princeton University Press, 1974).

aux questions spatiales invite l'historien d'un groupe élitare à interroger l'espace sur lequel la domination symbolique ou réelle du groupe s'appuie et se diffuse¹⁹.



Illustration. 1 - Charleville, Mézières et leurs environs à la fin du XVII^e siècle

Peinture anonyme, fin du XVII^e siècle, AD Ardennes (sans cote). De haut en bas : citadelle du Mont-Olympe, Charleville, l'« allée double plantée d'arbres, qui fait promenade », le village et front d'Arches, Mézières (BCXRH, V2/166 B : Bony de la Vergne, *Anecdotes, ..., op cit.*, p. 488).

¹⁹ Voir sur les rapports entre élites et espace urbain la thèse de François-Joseph Ruggiu, *Les élites et les villes moyennes en France et en Angleterre, XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1997.

Le territoire sous contrôle : l'École du génie et Mézières

Au XVIII^e siècle, Mézières est toute entière tournée vers l'école des ingénieurs qui anime la petite place. Fondée entre 1748 et 1750, l'École du génie est d'abord située au nord-est de la citadelle, et partagée entre deux bâtiments principaux : « sur la porte d'entrée du pont de Messière »²⁰, autrement dit dans les salles de la porte du pont d'Arches qui relie Mézières à la route de Charleville, et, à partir du 8 avril 1753, l'École réaménage et occupe l'ancien Hôtel du gouvernement, au nord de la place d'Armes²¹. À partir de 1780, un nouveau bâtiment est construit à l'emplacement de l'ancien Hôtel du gouvernement, imposant à l'école de déménager temporairement. Il n'est occupé par les élèves que quelques années avant que la Révolution n'entraîne sa réquisition par les autorités départementales et la fermeture de l'école.

L'École inscrite dans le tissu urbain macérien polarise les activités de la ville, notamment les activités économiques. Les quelques commerces et auberges qui existent encore après 1748, ont, par leur proximité et leur marché restreint, l'avantage d'offrir des services directs et privilégiés pour la nouvelle école créée. En décembre 1766, les échevins de la ville notent, non sans amertume quant au déclin continu de Mézières face à Charleville, que leur cité n'est plus peuplée que « de quelques rentiers, des gentilshommes officiers retraités ou privilégiés à l'abri des charges considérables de la ville et de quelques artisans », et qu'elle conserve surtout « nombre de cabaretiers et débitants en liqueurs qui vivent de l'École du génie établie en cette ville en 1748 et de la garnison »²².

²⁰ Mémoires du prince de Croÿ en visite dans les Ardennes avec le ministre de la Guerre, d'Argenson, en 1750, dans

Yves Combeau, *Le comte d'Argenson, Ministre de Louis XV*, Paris, Mémoires et documents de l'École des Chartes, 1999, p. 292.

²¹ René Taton a réalisé un travail fondateur sur l'histoire de l'École du génie en 1964 : René Taton, « L'École du génie de Mézières (1748-1793) », dans id. dir., *Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIII^e siècle*, Paris, Hermann, Histoire de la pensée, 1964, p. 559-615.

²² Mémoire des échevins de Mézières, décembre 1766, cité dans M. Cart dir., *Charleville-Mézières, op. cit.* p. 87.



Illustration 2 : plan de Mézières (1748)

Mézières, 1748, 1ère feuille. Dupont (copie Erker), 1747 (copie 1948), 395 x 605mm (435x650/475x615mm), couleurs, 150 toises, AD Ardennes 1 fi 610.

L'École du Génie se situe dans la porte du pont d'Arches (1748-1753) qui sépare la citadelle de la Corne d'Arches située en rive gauche de la Meuse, au nord de la ville, dans la direction de Charleville (A). À partir de 1753, et jusqu'à sa fermeture en 1793, elle occupe les locaux de l'ancien Palais des Tournelles (B), au nord de la place d'Armes, à quelques centaines de mètres à l'est de la porte d'Arches, ainsi que quelques salles dans une petite maison située également sur la place d'Armes. L'auberge des élèves ainsi que la plupart des logements militaires (pour ceux qui ne vivent pas chez des habitants) se concentrent dans la partie ouest de la ville, autour de la collégiale (C). La place est continuellement en travaux au XVIII^e siècle et les élèves participent plus particulièrement aux aménagements de la Corne d'Arches, au nord, et de la Couronne de Champagne, au sud, tandis que les ouvrages de la corne de St Julien, à l'ouest, et de la tête de la Citadelle, à l'est, servent de terrain d'étude des fortifications.

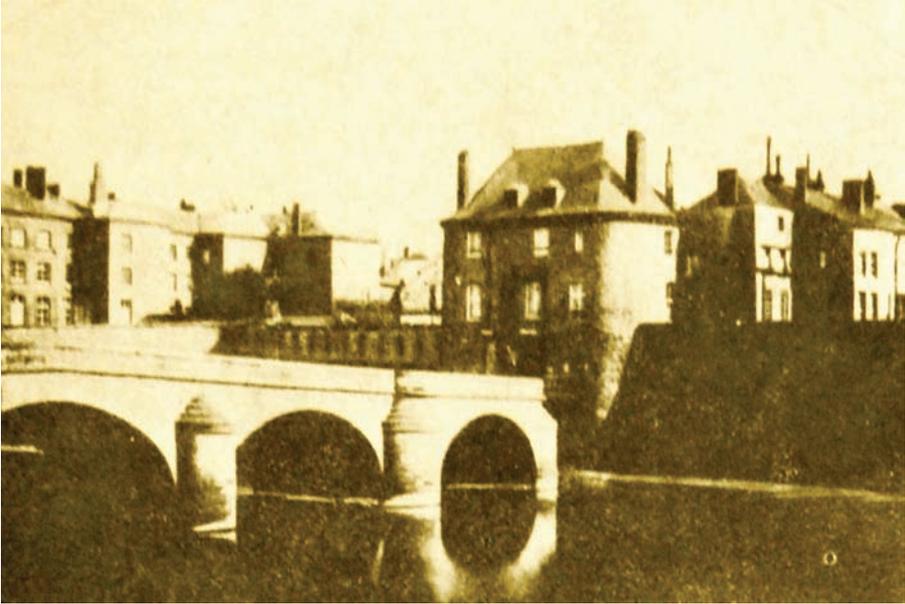


Illustration 3 : les lieux de l'École

Photographie du colonel Dardonville (1948) de la porte d'Arches qui abrite l'École du génie entre 1748 et 1753, puis sert à divers enseignements en annexe de l'Hôtel du Gouvernement puis de la nouvelle école de 1753 à 1793 (BCXRH, X2b/443 : Colonel Dardonville, *L'école royale du génie de Mézières, 1748-1948*, fascicule).



Illustration 4 : l'École du génie de Mézières

Photographie originale (Sébastien Pautet, 2012) des bâtiments de l'École du génie de Mézières construits entre 1780 et 1789, aujourd'hui préfecture des Ardennes. La grille et le mur d'enceinte ont été ajoutés au XIX^e siècle.

L'ancien élève Bony de la Vergne a un regard très lucide sur les faibles opportunités offertes par Mézières à ces jeunes gens qui veulent faire jeunesse, ce qui contribue à les maintenir sous l'autorité des cadres de l'École : « Cette ville présentait alors comme aujourd'hui de grands avantages pour l'instruction des élèves, les chefs ayant sous les yeux l'ensemble de l'école et la conduite des jeunes gens. Dans une petite ville, il y a moins de distractions, moins d'entraînements fâcheux que dans une grande cité remplie de séductions de tous genres »²³. Mézières constitue donc fondamentalement un territoire sous contrôle de l'École du génie.

Le règlement de l'École est à ce titre assez strict. En tant qu'école militaire, elle soumet ses élèves à l'autorité militaire dominée par un état-major et à un règlement qui régit leurs actions dans l'enceinte de l'établissement mais aussi hors de ses murs. La discipline y est « paternelle en même temps sévère », selon les mots du colonel Augoyat²⁴, afin de veiller à la bonne conduite des élèves. Si les heures de cours sont évidemment en premier lieu réglementées (l'entrée et la sortie des salles doit se faire sans bruit, le devoir veut de garder la décence et le respect dus à une assemblée d'officiers qui ne doivent pas se distraire mutuellement de leur travail²⁵, etc.) le règlement va toutefois au-delà.

L'apparence des jeunes gens est contrôlée à l'École comme à la ville. L'uniforme doit être régulier et respecter la norme militaire sans y ajouter aucune « superfluité » comme des bouquets, plumets, nœuds d'épée ou quelque autre chose qui occasionnerait une dépense inutile²⁶. L'élève doit être en grande tenue dès lors qu'il se présente à ses supérieurs et en public.

Les activités des élèves, hors du temps scolaire, sont également surveillées. Les officiers majors doivent en particulier veiller à ce que les élèves ne jouent à aucun jeu de hasard et qu'ils ne risquent aux jeux de société aucune somme disproportionnée²⁷. Il faut dire que le jeu est très répandu chez les étudiants et dans le corps du génie. Anne Blanchard mentionne le cas de Laurent-David Brue, élève à l'École de Mézières, qui joue tant et si bien qu'il s'endette au point de devoir rejoindre Lorient pour fuir ses créanciers avant de s'embarquer sur un vaisseau de la compagnie des Indes et gagner l'île Bourbon où il fera une carrière d'ingénieur des colonies²⁸. Il est également spécifié que les officiers municipaux de Mézières et des villes voisines seront tenus d'informer tous les bourgeois, marchands, artisans et

²³ BCXRH, V2/166 B : Bony de la Vergne, *Anecdotes,...*, *op. cit.*, p. 489.

²⁴ Antoine-Marie Augoyat, *Aperçu historique sur les fortifications, les ingénieurs et sur le corps du Génie en France*, Paris, 1860-1864, Vol. 3, p. 603. Le colonel Augoyat a été directeur du dépôt des Fortifications à la fin de la Monarchie de Juillet et sous le Second Empire, il a retranscrit pièce par pièce un certain nombre de documents officiels relatifs au corps et à l'École du génie.

²⁴ Règlement du 7 mai 1777, dans A.-M. Augoyat, *Aperçu historique,...*, *op. cit.*, p. 603.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ Service historique de la Défense [ensuite SHD], X° 159, Règlement du 1^{er} avril 1764 et du 7 mai 1777.

²⁸ A. Blanchard, *Les Ingénieurs du « Roy »...*, *op. cit.*, p. 367.

habitants desdites villes que quiconque ferait crédit ou prêterait de l'argent aux élèves risquerait de perdre son dû pour lequel il ne serait reçu aucune réclamation²⁹.

Par ailleurs, il est interdit aux élèves de s'arrêter dans les environs de Mézières ou de Charleville, aux fêtes ou amusements et de faire de promenade à cheval ou en voiture sans la permission de l'état-major³⁰. Les commandants de l'École veillent également à la bonne tenue des logements et aux dépenses des élèves dans les auberges³¹. Les aubergistes sont ainsi tenus de remettre au commandant en troisième, dans les quatre premiers jours de chaque mois, la quittance signée constatant le paiement du mois achevé³². L'état-major est enfin l'interlocuteur premier entre les élèves et les autorités locales. Autrement dit, l'École du génie organise son territoire.

En réalité, une marge de liberté est accordée aux jeunes gens qui entretiennent avec l'état-major une connivence allant jusqu'à tendre des pièges ou faire des farces au commandant de l'École sans craindre de punition. L'ordre à Mézières est loin d'être carcéral, il est toutefois assez ferme dans les limites du champ de vision des officiers supérieurs. Nombreuses sont les plaisanteries estudiantines rapportées par Bony de la Vergne qui ont lieu de l'autre côté de la Meuse, loin du regard des commandants de l'École.

Mais même au sein de Mézières certains lieux font l'objet d'une illusoire appropriation par les élèves (illusoire parce que sous contrôle de l'état-major malgré tout). C'est le cas par exemple de l'auberge des élèves – « située au haut de la ville près de la cathédrale »³³ – qui constitue le lieu premier de la camaraderie, des rites entre élèves. Les grandes soirées alcoolisées des jeunes gens sont stimulées par la pratique de la *canette* dont le paiement est réglementé et imposé en cas de non respect de l'une des multiples et absurdes règles mises en place par les jeunes gens (« Tout calembour était passé à la filière et s'il était jugé bon, le faiseur payait canette [or] on pense bien que les plus détestables calembours étaient trouvés sublimes »)³⁴.

Malgré ce relatif espace de liberté, le colonel Augoyat a raison de parler de discipline « paternelle » et l'espace de l'École et ses alentours directs, qui se restreignent aux limites de Mézières, constituent un territoire où s'applique une surveillance éducative qui n'est pas sans lien avec l'autorité familiale. En amont et en aval de l'admission à l'École du génie, les familles des élèves s'assurent de la bonne conduite des études de leurs enfants en tissant un réseau de protecteurs autour d'eux. Les familles font pour cela appel à des membres de l'état-major de l'École, des officiers de la place ou

²⁹ SHD, X^e 159, Règlement du 1^{er} avril 1764 et du 7 mai 1777.

³⁰ *Ibid.*

³¹ BCXRH, X2b/443 : Colonel Dardonville, *L'école royale du génie de Mézières (1748-1948)* (fascicule), p. 28.

³² *Ibid.*

³³ BCXRH, V2/166 B : Bony de la Vergne, *Anecdotes, ..., op cit.*, p. 496.

³⁴ *Ibid.*, p. 495.

des notables locaux : Mme du Vernois, tante du jeune Prieur de la Côte d'Or admis à l'École du génie en 1781, écrit de nombreuses fois à M. Deshauts-champs, officier en place à Mézières, ainsi qu'à Sanlot de Fontenailles, major de l'École du génie, afin de veiller au bon déroulé des études de son neveu. Quant à Ferdinand-Ernest-Alexandre de Bony de la Vergne, il dit s'être senti à Mézières « comme en famille »³⁵.

Les élèves à Mézières sont donc tenus d'agir dans le sens de l'honneur de l'École, de l'état-major, du corps auquel ils se destinent. La ville fournit à ce titre les commodités nécessaires à leur représentation sociale. Les artisans de Mézières, perruquiers, cordonniers, marchands de cuir, se présentent à l'École pour vendre leurs produits ou leurs services³⁶. Qu'il s'agisse de la messe hebdomadaire ou bien de la fête de la ville en commémoration du chevalier Bayard, les élèves sont présents en rang et autour de l'état-major lors des événements qui animent la cité³⁷. Ils ont également un devoir de représentation auprès des élites de la ville (« les jeunes gens de l'école faisaient ordinairement des visites à toutes les personnes qu'ils rencontraient dans les maisons où ils étaient reçus »)³⁸ et auprès des nombreux anciens officiers en retraite dans la ville³⁹.

Le territoire de l'École qui s'étend jusqu'aux remparts de Mézières constitue donc bien entendu le cœur de la vie des élèves qui y suivent des leçons, mangent, vivent quotidiennement (certains vivent chez des habitants macériens à qui ils louent une chambre au nom du Roi, d'autres vivent dans les logements prévus pour les officiers ou dans l'école) mais y travaillent également. Nous allons voir comment, à partir de cet espace contrôlé par l'institution scolaire, les élèves s'approprient de manière opposée deux territoires différents, l'un pour leurs travaux et leur légitimité sociale, l'autre pour leurs divertissements et leur émancipation identitaire.

Le territoire malléable : l'ingénieur et ses travaux

Le visage de Mézières n'a cessé d'évoluer depuis le XVII^e siècle avec le renforcement et l'extension de ses fortifications. Nombreux sont encore les travaux en cours entre 1748 et 1789. Ils définissent, avec les campagnes alentours, un *territoire malléable* sur lequel agissent quotidiennement les jeunes gens de l'École. Par la transformation institutionnalisée l'espace urbain et rural, les élèves impriment leur marque sur des lieux qui contribuent à forger

³⁵ *Ibid.*, p. 492.

³⁶ *Ibid.*, p. 512.

³⁷ *Ibid.*

³⁷ *Ibid.*, p. 541

³⁸ *Ibid.*, p. 489

leur légitimité sociale ou la « gloire de l'ingénieur » pour reprendre l'expression d'Hélène Vérin⁴⁰.

Lorsque Chastillon fonde la nouvelle École du génie en 1748, il dirige en parallèle l'agrandissement de la couronne de Champagne au sud de Mézières et propose en 1749 un projet de réalisation d'une grande artère centrale devant relier l'ouest à l'est de la place, artère qu'il souhaite baptiser « rue d'Argenson »⁴¹ en hommage au ministre dont il attend un solide soutien pour l'établissement définitif de l'École du génie à Mézières.

Ces travaux offrent un terrain d'exercice privilégié pour les élèves. Le journal de Rigobert Bourgeois, élève de l'École du génie en 1756, témoigne à lui seul de l'importance que ces visites de chantier ont dans le parcours des jeunes gens. Ceux-ci sont aux côtés des ingénieurs et des professeurs pour lever des plans (« nous avons été toisé le restant du gouvernement hôtel du gouvernement avec M. Deshautchamps qui va cette année à Rocroy »)⁴², construire des devis, assurer les approvisionnements et le suivi des chantiers (« il est arrivé 4 batteaux de pierre de St Meuges. On a déchargé tout de suite »)⁴³. En 1756, Rigobert Bourgeois évoque la fin de la construction du Pont d'Arches (au Nord de la ville) qui impose au mouton de battre nuit et jour en septembre pour terminer les culées⁴⁴, la tour du Roy et les remparts de la vieille ville sont remaniés (mercredi 21 janvier 1756 : « On a travaillé à un écorchement à la tour du Roy »)⁴⁵ tandis que la Couronne de Champagne commence à prendre forme (lundi 3 mai 1756 : « On a mené des tablettes du port à la Couronne avec la basse charrette »)⁴⁶.

Les environs de Mézières offrent de nombreux avantages à l'instruction des futurs ingénieurs. La conduite des travaux est d'abord facilitée par la provenance locale des matériaux dont il importe aux élèves ingénieurs d'apprendre à gérer les flux, ce qui les conduit à se rendre hors de la ville⁴⁷. La région fournit de bonnes matières premières aux entrepreneurs locaux. Mézières est située sur une limite géologique majeure, là où les dernières auréoles sédimentaires du bassin parisien viennent mourir contre le socle schisteux de l'Ardenne. Au Sud, des calcaires bajociens moyens, tendres, colorés,

⁴⁰ Hélène Vérin, *La gloire des ingénieurs, L'intelligence technique du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1993.

⁴¹ AD Ardennes, 1 fi 613.

⁴² AD Ardennes, 1j110 : Rigobert Bourgeois, *Mémoire... op. cit.*, mardi 4 mai 1756.

⁴³ *Ibid.*, jeudi 22 avril 1756.

⁴⁴ « Masse de fer, ou gros billot de bois armé de fer, qui se lève à bras ou à machine, et qui, retombant, sert à enfoncer des pilotis, des pieux ; ainsi dit parce que le mouton donne des coups avec sa tête ; c'est l'analogie du bélier. » (Dictionnaire de Littré, 1863).

⁴⁵ AD Ardennes, 1j110 : R. Bourgeois, *Mémoire... op. cit.*, samedi 26 juin 1756.

⁴⁶ *Ibid.*, dimanche 4 avril 1756.

⁴⁷ *Ibid.*, lundi 3 mai 1756.

⁴⁸ Rigobert mentionne dans son journal plusieurs séjours hors de la ville pour suivre le suivi des commandes ; cette activité recoupe dans son cas des visites faites avec son père, entrepreneur macérien.

donnent la fameuse Pierre de Dom qui habille la plupart des constructions traditionnelles de la région. Au Nord, des terrains primaires schisteux et quartzitiques recouverts de limons argileux favorisent l'exploitation de l'argile. Près de Mézières, à Romery, est exploitée la pierre de Romery, grès siliceux qui convient bien à la taille en moellons de construction. Rigobert Bourgeois décrit jour après jour cette circulation quotidienne des pierres, marchandises, bois, etc. Ainsi, au port Bauda, situé dans le nord de la ville à proximité des locaux de l'École, sont déchargés chaque jour les bateaux qui livrent les pierres de Saint-Menges, les graviers de Donchery, la chaux de Vrigne, les boulets de guerre entreposés sur le glacis de Saint-Julien. Arrivent également aux portes de la ville les convois de charbon de bois de Froimont, les caillades de la Fosse-à-l'eau, les bois de charpente et cordes de bois de frêne de Gerspunsart dont est originaire le père de Rigobert⁴⁸. Les ingénieurs militaires sont ainsi au centre de la chaîne de construction des fortifications qu'ils supervisent.

Leurs sorties dans les campagnes alentours ont aussi un intérêt pédagogique. Le tableau des objets d'instructions de 1771 impose que les ingénieurs fassent « la visite et l'examen de plusieurs machines qui existent à divers usages dans les environs de Mézières », étudient la topographie, y réalisent des cartes et des levers de plans et d'usines⁴⁹. Charles Dupin, ancien élève de Monge à l'École polytechnique, qui a consulté un certain nombre d'anciens élèves de son vieux professeur, rapporte que Gaspard Monge aimait sortir ses étudiants de Mézières pour les emmener dans la campagne étudier « la nature et les phénomènes de l'industrie »⁵⁰ dans le cadre d'un enseignement technique et encyclopédique. Le comte de Bony de la Vergne souligne l'intérêt de ce « pays très-accidenté, renfermant quantité d'usines » qui en font un terrain « propre aux études de toute nature »⁵¹.

Par-delà la circulation des jeunes gens dans les campagnes environnantes, le territoire des élèves, sous l'autorité de leurs supérieurs hiérarchiques et professeurs, se définit comme l'espace sur lequel leur est reconnu un droit d'intervention.

Le chef de bataillon commandant le Génie de Mézières écrit en 1806 au général baron de Chabaud de La Tour, directeur du dépôt des Fortifications : « Tous les souvenirs de l'École sont vivants à Mézières qui lui doit ses plus beaux établissements (...) les officiers du génie y jouissent de la plus grande

⁴⁸ AD Ardennes, 1j110 : R. Bourgeois, *Mémoire...*, *op. cit.*, jeudi 15 avril 1756 et Jacques Theret, « Deux personnages de l'École du génie de Mézières II. Rigobert Bourgeois, 1739-1759, élève ingénieur », *Terres ardennaises*, 47, 1994, p. 29-37.

⁴⁹ SHD, X^e 159, Génie, École des Officiers, 1756-1784, « Tableau des objets d'instruction à suivre pour les lieutenants en second de l'École du génie » (1771), Articles 6, 9, 10, 12.

⁵⁰ Charles Dupin, *Essai historique sur les services et les travaux scientifiques de Gaspard Monge*, Paris, Bachelier, 1819, p. 18.

⁵¹ BCXRH, V2/166 B : Bony de la Vergne, *Anecdotes...*, *op. cit.*, p. 489-490.

considération »⁵². Le *territoire malléable* des ingénieurs n'est pas seulement une sphère d'influence technique, elle est aussi sociale car elle témoigne de l'action quotidienne des ingénieurs en vue de l'amélioration des infrastructures urbaines, ce qui, en associant leur nom à la pierre, contribue à forger et consolider leur légitimité sociale⁵³.

Sur ce territoire, les élèves ont des responsabilités importantes. Non seulement ils se déplacent sur le terrain, arpentent les rues, les remparts et les chantiers, mais ils y agissent également et modèlent la ville, notamment en participant à la réalisation de devis⁵⁴ et à la conduite des travaux aux côtés du directeur de la place et commandant de l'École. Par là, les jeunes gens impriment leur savoir-faire sur chaque détail du territoire soumis à leur science (déblais et remblais de terres, rocs, gazonnements, épuisement des eaux, composition et qualité des mortiers, maçonneries, pierre de taille, pavés, charpentes, toitures, tuyauterie, etc.).

Dans cet espace « conçu » à travers le regard de l'ingénieur en formation, la ville apparaît ainsi comme un « lieu inédit » où peut s'exprimer la technique de l'ingénieur⁵⁵. Cette microgéographie du savoir fait apparaître le territoire de Charleville-Mézières et ses alentours comme un espace-ressource et un espace-support de la légitimité sociale de l'élève-ingénieur. L'imposant bâtiment de l'École construit à partir de 1780 doit être le cœur symbolique de ce dispositif. Les autorités militaires en parlent en 1842 comme d'un « édifice magnifique, construit avec un grand luxe », situé entre la Meuse et « la place d'Armes formant l'esplanade de la Citadelle »⁵⁶, à côté de l'Hôtel-Dieu et de l'hôtel de ville, bref au cœur de Mézières.

Le territoire investi : la jeunesse et son territoire

Bruno Belhoste écrit très justement, à propos des élèves polytechniciens, que « les actes de désobéissance collective révèlent un état d'esprit libre et frondeur, une fierté ombrageuse, rétive au règlement, et surtout un désir général d'échapper à l'enfermement »⁵⁷. Les élèves, surveillés de près à Mézières, investissent un autre territoire qu'ils s'approprient afin d'échapper à l'autorité de l'École et de s'assurer un espace de liberté et d'autonomie. Il

⁵² Cité par le Colonel Dardonville, BCXRH, X2b/443 : *L'école royale du génie de Mézières (1748-1948)* (fascicule), p. 12.

⁵³ Jean-Marc Besse écrit avec justesse que les « espaces de travail » sont des espaces « à l'intérieur desquels des normes de réception, d'acceptation et de légitimation, en un mot d'objectivation des savoirs ont pu être établies et imposées, voire intériorisées (mais aussi parfois contestées) » (*op. cit.* p. 216).

⁵⁴ Hélène Verin dit du devis qu'il s'agit de « la pièce maîtresse de ce système où, en principe, l'intérêt général rejoint l'intérêt particulier sous la règle du contrat ; où la science de l'ingénieur assujettie aux contraintes économiques et politiques doit trouver les voies des meilleurs choix possibles » (H. Verin, *La gloire des ingénieurs*, *op. cit.*, p. 229).

⁵⁵ *Ibid.* p. 181.

⁵⁶ Cité par le colonel Dardonville, BCXRH, X2b/443, *op. cit.* p. 13.

⁵⁷ Bruno Belhoste, *La formation d'une technocratie. L'École polytechnique et ses élèves de la Révolution au Second Empire*, Paris, Belin, Histoire de l'éducation, 2003, p. 370.

s'agit de l'espace « vécu » qui fait l'objet d'une appropriation collective mettant en jeu l'autoreprésentation de la communauté constituée par les élèves de l'École. Ce *territoire investi* constitué d'espaces de jeux et de sorties, de lieux de rassemblement et de sociabilité, est le support d'une vie collective conduisant à la formation d'habitus et l'incorporation de dispositions communes⁵⁸.

Les témoignages de Rigobert Bourgeois et de Bony de la Vergne mentionnent quelques lieux de sortie à Mézières, essentiellement des espaces privés (« il y a eu un bal de garçons chez Prevost et des messieurs de ville chez M. Lefort »⁵⁹) et l'auberge des repas quotidiens. Mais la très grande majorité des sorties entre élèves se fait à Charleville qui n'est distante que « d'un peu plus d'un kilomètre »⁶⁰ de Mézières. Les jeunes gens font de cette ville le cadre de leurs plaisanteries et mauvais coups, notamment lors de célébrations privées comme des salons ou festivités de mariage⁶¹.

Bien que les règlements de l'École prévoient de demander une autorisation à l'état-major pour avoir le droit de circuler hors de l'établissement⁶², les ballades hors de Mézières sont courantes. Bony de la Vergne souligne que la route entre Charleville et Mézières fait « promenade »⁶³, et ces sorties peuvent se faire tardivement. Ainsi deux élèves sortis de nuit voient un jour « un appartement bien éclairé » à Charleville qui sert de cadre à une « noce bourgeoise » où l'on entend « de la musique et de la danse » et décident « par curiosité et plaisanterie » d'« avoir leur part de ces plaisirs » (la soirée dégénère suite à leur intrusion et finira au corps-de-garde)⁶⁴.

Les rues de Charleville constituent alors un véritable terrain de jeu. Après avoir bouleversé un salon carolopolitain en organisant un charivari, certains élèves s'enfuient dans les rues pour rejoindre le lieu traditionnel de regroupement des jeunes gens, le café : « Les compères choisirent ce moment pour courir dans la rue raconter aux joyeux charivariseurs le succès de leur assaut (...) alors les malins concertants se retirèrent en poussant mille hurrahs et furent célébrer leur triomphe dans un café voisin »⁶⁵. Cafés, billards, cabarets,

⁵⁸ Il faut noter que les élèves partagent les mêmes lieux de vie et de travail. Même si nous n'avons pas pu évaluer précisément la part d'étudiants logés individuellement chez des habitants de Mézières et ceux réunis en internats dans les casernes rattachées à l'École, pour chaque décennie, il est certain que les modes de vie sont fortement ancrés dans une logique communautaire, imposée par les règlements de l'École. L'entre-soi est la règle à l'École du génie de Mézières. À bien des égards, l'organisation de la vie estudiantine et de la vie scolaire conduit à « la formation des habitus » mise en lumière pour l'héritière de Mézières, l'École polytechnique, par Bruno Belhoste (*op. cit.*) s'inspirant des idées de Pierre Boudieu sur « l'inconscient d'école » (*Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 135, décembre 2000, p. 3-5).

⁵⁹ AD Ardennes, 1j110 : R. Bourgeois, *Mémoire...*, *op. cit.*, dimanche 15 août.

⁶⁰ BCXRH, V2/166 B : Bony de la Vergne, *Anecdotes...*, *op. cit.*, p. 516.

⁶¹ *Ibid.* p. 541-543.

⁶² Règlement du 7 mai 1777, dans A.-M. Augoyat, *Aperçu historique sur les fortifications...*, *op. cit.*, p. 603.

⁶³ BCXRH, V2/166 B : Bony de la Vergne, *Anecdotes...*, *op. cit.*, p. 488.

⁶⁴ *Ibid.* p. 563-564.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 543.

lieux de réunion privés, salles de spectacles, salles de bals carolopolitains forment un ensemble de lieux *studentanisés*⁶⁶, investis par les élèves et toujours fréquentés par de petits groupes (de 2 à 6 élèves en général) afin d'aller y faire le garçon.

Charleville est ainsi fondamentalement le lieu où faire jeunesse. C'est de ce côté de la Meuse que l'on danse au bal (Rigobert Bourgeois rapporte 4 bals et 7 soirées dansantes à Charleville entre janvier et septembre 1756), où l'on rencontre des jeunes filles (Rouget de Lisle admis en 1781 est décrit par l'état-major comme peu intéressé par les leçons mais « tout occupé de ses plaisirs » et se « livrant beaucoup à la bonne compagnie »⁶⁷), que l'on fréquente la bonne société, que l'on parcourt les rues en quête de nouvelles plaisanteries.

Les « anciens » utilisent ainsi Charleville pour duper les « nouveaux ». Ils font croire à une fausse rencontre entre les nouveaux élèves et un prétendu général à la retraite qui se transforme en partie de cache-cache. Les nouveaux élèves « se rendent en grande toilette à Charleville à l'heure indiquée et à l'hôtel du général »⁶⁸, ils y sont reçus par un faux portier (peut-être un ancien élève déguisé) qui leur indique que le général est ailleurs. « Alors les voilà qui roulent à travers toutes les rues pour arriver à celle qu'on leur avait indiquée et qui se trouvait au bout de la ville »⁶⁹. Ils seront de nouveaux dupés plusieurs fois et invités à se rendre d'abord à une porte de la place ducale de Charleville, puis dans une demeure à la campagne, jusqu'à ce qu'ils comprennent que « les plus courtes sottises étaient les meilleures » et mettent fin à cette « inutile promenade dont ils revinrent tout essoufflés »⁷⁰.

Qu'il s'agisse du droit que s'octroient certains élèves de prendre part à des assemblées auxquelles ils ne sont pas invités, qu'ils en perturbent d'autres, ou bien qu'ils utilisent l'espace public pour leurs actions en groupe, les élèves tendent à investir un territoire sur lequel ils entendent pouvoir agir comme bon leur semble, au risque bien entendu d'avoir à en subir les conséquences⁷¹.

Ce *territoire investi* devient donc aussi le lieu de promotion ou de publicité de leur action, qui peut s'étendre jusqu'à Mézières à titre exceptionnel. Lors d'un différend avec un marchand de cuir macérien, Bony de la Vergne rapporte que les élèves de l'École défilent « en grande cérémonie » dans les rues de Mézières, avec des pancartes, écrivent des mots au charbon sur les

⁶⁶ Pierre Moulinier parle d'une « studentanisation » des espaces dans *La naissance de l'étudiant moderne (XIX^e siècle)*, Paris, Belin, Histoire de l'éducation, 2002, p. 152.

⁶⁷ Cité par le colonel Dardonville, BCXRH, X2b/443, *L'école royale du génie...*, *op. cit.*, p. 42.

⁶⁸ BCXRH, V2/166 B : Bony de la Vergne, *Anecdotes...*, *op. cit.*, p. 517.

⁶⁹ *Ibid.* p. 518.

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ L'affaire des noces bourgeoises donnera lieu à des mesures disciplinaires suite à une plainte déposée par la famille de la mariée auprès du lieutenant du roi à Mézières (en l'absence de sources judiciaires, nous suivons là le récit de Bony de la Vergne, *ibid.* p. 564).

murs de la demeure du bourgeois pour le ridiculiser⁷² et diffusent des billets « dans toute la ville »⁷³ afin d'obtenir le soutien de la population (« il fut tellement mystifié qu'il n'osa plus se montrer tant que ces promotions restèrent à Mézières »)⁷⁴. La ville est une scène sur laquelle se joue l'édification et la représentation d'une identité sociale estudiantine.

Le *territoire investi* constitue ainsi le domaine d'influence, le lieu sur lequel s'impose la camaraderie de l'École du génie, indépendante autant que possible de l'autorité scolaire. Passer du *territoire malléable* au *territoire investi*, c'est opérer un transfert d'autorité plus ou moins toléré par les cadres de l'École⁷⁵. Sur le *territoire malléable*, l'institution scolaire est garante de l'autorité dont elle confère une part aux élèves ingénieurs légitimés par leurs compétences techniques. Sur le *territoire investi*, les jeunes gens rassemblés en un groupe doté de ses propres formes de régulation (la *calotte*⁷⁶) s'octroie une autorité fondée sur leur rang social⁷⁷ et l'impétuosité de leur âge qui doivent leur conférer un droit à y agir comme bon leur semble, peut-être parce que, selon les mots du chevalier de Jaucourt, la jeunesse est ce temps où l'on « croit pouvoir tout, & n'avoir jamais rien à craindre »⁷⁸.

La géographie de l'espace carolomacérien met donc en valeur comment l'École du génie, implantée à Mézières en 1748, « fait lieu » et organise son

⁷² BCXRH, V2/166 B : Bony de la Vergne, *Anecdotes, ..., op cit.*, p. 547.

⁷³ *Ibid.*, p. 548.

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ Quelle est l'attitude adoptée par l'institution scolaire ? Derrière un règlement théoriquement strict et une situation qui paraît plutôt laxiste *de facto*, semble en fait exister une transgression normalisée dont le charivari pour lequel aucune sanction n'est mentionnée est un exemple éloquent. Roger Chartier a montré que les élèves et cadre de l'École appartiennent à un même milieu social et nouent une certaine connivence. Bony de la Vergne ne rapporte qu'une seule fois des sanctions (enfermement prolongé dans les chambres) appliquées par l'état major à l'encontre de deux élèves pour leurs excès en ville, mais c'est pour diminuer la peine que les autorités locales auraient pu leur appliquer si la sanction avait été de leur ressort. Les rares autres cas de sanctions mentionnés dans les archives ne portent que sur des faits graves remettant en cause l'autorité de l'état major. Autrement dit, les excès des élèves sont tolérés comme autant d'éléments constituant un rite de passage fédérateur apte à renforcer l'esprit de corps de l'École (au même titre que les épreuves de bizutage auxquels les anciens soumettent les nouveaux reçus).

⁷⁶ La *calotte*, dirigée par un élève choisi comme « chef de calotte », est une forme de petite institution qui, par un système de règles informelles que mettent en place les élèves, leur impose des normes de conduite et défend les intérêts et l'honneur du groupe en cas de problème. La calotte sert autant à promouvoir le prestige des élèves ingénieurs qu'à animer les séances de bizutage et nourrir par de nouvelles règles les jeux d'alcool qui se font à l'auberge.

⁷⁷ Roger Chartier a montré que le recrutement de l'École du génie se ferme quasiment totalement à la roture à partir de 1777-1781. À partir de cette date, les élèves appartiennent à une aristocratie de la naissance et du service et sont plus à même de fonder leur légitimité et leur identité sur leur rang. Avant 1777-1781, il y a pu y avoir des tensions entre élèves nobles et non-nobles, les premiers refusant aux seconds souvent minoritaires les mêmes droits (en particulier lors de l'affaire Duportail de 1763). Toutefois, chaque promotion est différente (A. Blanchard, *Les Ingénieurs du « Roy »*, *op. cit.*) et à cette époque, l'esprit de corps tend déjà dans la plupart des cas à gommer une part des différences au profit d'une identité collective fondée sur l'âge, les mœurs et le partage de dispositions communes.

⁷⁸ Chevalier de Jaucourt, « Jeunesse » dans *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, etc.*, éd. Denis Diderot and Jean le Rond D'Alembert. University of Chicago: ARTFL Encyclopédie Project (Spring 2011 Edition), Robert Morrissey éd., <http://encyclopedia.uchicago.edu/>.

territoire, à travers des « configurations spatiales »⁷⁹ multiples en fonction des appropriations différenciées de cet espace bipolaire. L'espace conçu – *territoire malléable* – et l'espace vécu – *territoire investi* – mettent en jeu des lieux de savoirs, espaces de travail, et espaces-scènes permettant la représentation d'une identité estudiantine pour forger une double légitimité et identité sociale des élèves comme étudiants et comme ingénieurs. De « faire lieu », l'on en vient à la question de « faire corps ». Tantôt supports de légitimité sociale ou de soumission à l'autorité, tantôt supports d'autonomie, de liberté ou de distraction, ces territoires témoignent de la complexité du temps de la jeunesse durant lequel la formation inscrite dans un processus de reproduction sociale héréditaire s'accompagne de formes de sociabilités et d'émancipations parfois contradictoires qui participent pourtant à la construction d'une identité collective propre à ces ingénieurs en devenir.

⁷⁹ C. Jacob, *Les Lieux de savoir*, op. cit., p. 20-21.

Encyclo

Revue de l'école doctorale ED 382

OPPRESSIONS ET RÉSISTANCES

Serpil TUNÇ ÜTEBAY

La justice, la loi, la violence

Sarah MAILLEUX

La survie au quotidien : résistance ou mobilisation

Valentine DEBOISRIOU

Un attirant mélange des genres ? Travail et militantisme dans les mouvements sociaux en Argentine

LIEUX ET POUVOIRS

Aurélie MASSIE

Les artisans du Camp du Drap d'Or (1520). Culture matérielle et représentation du pouvoir

Sébastien PAUTET

Les élèves de l'École du génie de Mézières et leurs territoires au XVIII^e siècle

SAVOIRS ET REPRÉSENTATIONS

Géraldine BARRON

Edmond Pâris et la construction navale des peuples extra-européens : approche épistémologique (1826-1844)

Raquel de BARROS PINTO MIGUEL

Femmes en images : significations attribuées à la figure féminine dans la publicité d'un magazine brésilien (1950-1960)

ANNONCES DES JOURNÉES DES DOCTORANTS

Colloque : janvier 2013

Les lieux du corps : politique et émancipation

Journée d'étude : février 2013

Itinéraires singuliers, identités plurielles

RÉSUMÉS DE THÈSE

Séverine DE CONINCK

Le livret de Caisse d'épargne histoire et anthropologie d'un instrument financier 1818-2008 (2011)

Amandine MALIVIN

Voluptés macabres. La nécrophilie en France au XIX^e siècle (2012)

COMPTE RENDU DE LECTURE

Delphine PIÉTU

André Gueslin, Henri-Jacques Stiker dir., *Les maux et les mots de la précarité et de l'exclusion en France au XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, Paris, 2012

RÉSUMÉS, MOTS-CLÉS ET BIOGRAPHIES DES AUTEURS

